

L'ÉQUIPE

L'équipe du **Samsah** se compose de :

- Directrice
- Médecin psychiatre
- Assistante sociale
- Infirmiers
- Éducateurs spécialisés
- Aide médico-psychologique
- Secrétaires médicales
- Monitrice éducatrice

Travail en collaboration avec
l'**UNAFAM** et la **MDPH**



"Aider les familles et amis de malades psychiques"



**LE SAMSAH EST OUVERT
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H30**

Afin d'obtenir des renseignements sur les accompagnements proposés, faire une demande d'admission, rencontrer l'équipe, visiter les locaux, vous pouvez contacter l'association Le Cheval Bleu :



Le Cheval bleu

**SERVICE
ACCOMPAGNEMENT
MÉDICO
SOCIAL
ADULTES
HANDICAPÉS PSYCHIQUES**



**29-31, rue Roger Salengro BP73
62160 BULLY LES MINES
03 21 45 37 61
lechevalbleu@nordnet.fr**

LE SAMSAH

Le **SAMSAH** a une capacité d'accueil de 30 personnes. Il prend en charge des usagers à partir de 20 ans présentant un handicap psychique stabilisé et habitant sur l'arrondissement de Lens-Lièvin-Hénin-Beaumont-Carvin (CALL-CAHC).

Pour être accompagné par le SAMSAH, l'usager doit bénéficier d'une orientation par la MDPH.

Le service propose des accompagnements individualisés réalisés par une équipe pluridisciplinaire, visant une progression vers l'autonomie. Il favorise l'intégration sociale et le maintien à domicile. L'accompagnement est défini par un projet individualisé travaillé avec l'usager en partenariat avec les différents acteurs du projet, sanitaire, médico-social, et institutionnel.

La coordination des soins

Un médecin psychiatre ainsi que des infirmiers sont présents au sein du service, et accompagnent l'usager tout au long de la prise en charge. Ils assurent une coordination des soins, ainsi qu'un suivi régulier.

L'accompagnement socio-éducatif

L'équipe socio-éducative assure un accompagnement dans la vie quotidienne, dans la socialisation, et dans les démarches administratives.

Toute l'équipe assure aussi une coordination avec les différentes activités du Cheval Bleu

PROCÉDURE D'ADMISSION

DEMANDE SPONTANÉE

Un dossier de pré-admission est adressé au SAMSAH motivant les raisons de la demande.

ORIENTATION MDPH

PROTOCOLE D'ÉVALUATION ET D'ADMISSION

- 1^{er} RDV au domicile avec le partenaire orientant avec remise du livret d'accueil.
- 2^{ème} RDV au domicile de la personne sans partenaire.
- 3^{ème} RDV à l'Association le Cheval Bleu avec la directrice du SAMSAH pour créer le dossier d'admission.
- 4^{ème} RDV à l'Association avec le médecin psychiatre du SAMSAH.

SI DEMANDE SPONTANÉE

Demande d'orientation MDPH.

SI ORIENTATION MDPH

LISTE D'ATTENTE

RÉORIENTATION

ADMISSION

Mise en place du projet individualisé.